



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE 7 novembre 2016

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, je dépose aujourd'hui, à quelques semaines seulement de la présentation du budget 2017, le rapport sur la situation financière de la Ville de Val-d'Or.

Dans le rapport que je vous présente aujourd'hui, j'aborderai les éléments suivants :

- les derniers états financiers vérifiés pour l'année se terminant le 31 décembre 2015 et le Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017;
- le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018;
- les indications préliminaires sur les états financiers au 31 décembre 2016;
- la rémunération du maire et des conseillers pour l'année 2016;
- les orientations générales du prochain budget et du programme triennal d'immobilisations.

EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Le rapport vérifié de l'année 2015 portant sur les états financiers de la Ville de Val-d'Or, a été déposé à l'occasion d'une assemblée publique du conseil municipal tenue le 18 avril 2016. La vérification fut faite par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, mandatée par le conseil municipal, laquelle a émis un rapport avec réserve sur la situation financière de la Ville.

Nous avons enregistré en 2015 un surplus d'opérations totalisant 1 356 523 \$. Cet excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

Activités financières
Exercice terminé le 31 décembre 2015

Revenus	
Taxes	39 282 775 \$
Païement tenant lieu de taxes	1 735 081
Autres revenus de sources locales	6 375 446
Transferts	2 699 961
	<hr/> 50 093 263 <hr/>
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	7 120 414 \$
Sécurité publique	6 561 439
Transport	10 706 203
Hygiène du milieu	6 166 063
Santé et bien-être	266 315
Aménagement, urbanisme, développement	1 896 903
Sports et plein air	4 495 166
Art et culture	3 035 712
Frais de financement	1 331 111
	<hr/> 41 579 326 <hr/>
Autres activités financières	10 853 892 <hr/>
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	(2 339 955) <hr/>
Affectations	3 696 478 <hr/>
Surplus (déficit) de l'exercice	1 356 523 \$ <hr/> <hr/>

Selon les vérificateurs externes, ces états nous permettent d'avoir un portrait réaliste des finances de la municipalité et illustrent les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation pour l'exercice financier terminé à cette date, suivant les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Au cours de l'année 2015, des travaux totalisant 9 609 011 \$ furent réalisés.

La construction de la nouvelle caserne fut amorcée en juin 2015 et a représenté un important chantier pour la Ville de Val-d'Or. Inauguré en septembre 2016, ce projet représente un ajout essentiel à la sécurité des citoyens.

L'ancien chalet de ski de fond fut déménagé et rénové pour devenir le Pavillon Kiwanis-Lemieux. Il accueille depuis décembre 2015 les visiteurs de plus en plus nombreux de la Forêt récréative dont les patineurs du Sentier Agnico Eagle. Ce sentier a d'ailleurs été asphalté et relié au réseau cyclable municipal pour une utilisation à l'année.

Parmi les interventions sur le réseau routier, nous avons complété en 2015 la réfection du Sentier des Fougères. La surface et les bordures sur le boulevard Sabourin, entre la rue des Pins et le boulevard Forest, furent refaites amorçant ainsi le rajeunissement de ce secteur.

Mentionnons également la construction d'un nouveau poste de surpression dans le parc aéroportuaire afin de fournir le débit d'eau requis dans ce secteur en plein développement. Nous avons aussi implanté trois bornes de recharge pour véhicules électriques dont une à recharge rapide marquant ainsi notre participation à l'électrification des transports.

Finalement, l'année 2015 fut marquée par le début de la transformation majeure de deux parcs afin de doter Val-d'Or de nouvelles infrastructures. Celles-ci furent fonctionnelles en 2016. Le parc Lemoine a accueilli le premier parc à jeux d'eau de Val-d'Or ainsi qu'une nouvelle aire de jeux et un pavillon de service. Le parc Pierret s'est métamorphosé en place publique pour recevoir entre autres les activités du Marché public de la Vallée-de-l'Or. Ces lieux de rencontres sont rapidement devenus des lieux privilégiés pour la population et les visiteurs.

SUIVI DE LA DETTE

La dette nette de la Ville de Val-d'Or s'établit, à la fin de 2015, à 43 206 690 \$ en baisse de 1 806 648 \$ comparativement à l'année précédente. De plus, la Ville doit présenter dans ses états financiers sa quote-part de la dette à long terme dans la MRC de la Vallée-de-l'Or qui se situe à 9 113 888 \$ au 31 décembre 2015. Donc la dette totale incluant part dans la MRC est de 52 320 578 \$.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

Le programme triennal des dépenses d'immobilisations (PTI) établit nos priorités d'investissement sur une période de trois (3) ans. Ce PTI, débutant en 2016, a été adopté par le conseil municipal le 21 décembre 2015, lors de la présentation du budget 2016. Les dépenses d'immobilisations prévues s'élevaient à 15 441 000 \$ pour 2016, à 12 899 000 \$ pour 2017 et à 14 296 000 \$ pour 2018, totalisant la somme de 42 636 000\$.

Les sommes prévues en 2017 et 2018 seront réévaluées lors de la prochaine étude budgétaire afin d'intégrer les nouveaux besoins qui se sont manifestés au cours de la dernière année.

Nous retrouvons parmi les réalisations 2016 les travaux de prolongement de la rue Self et du boulevard des Pins. Ces deux artères se rejoignent afin d'apporter une meilleure fluidité à la circulation dans ce secteur qui a accueilli l'agrandissement du Centre de

formation professionnelle Val-d'Or de la CSOB. Cette meilleure fluidité se remarquera jusqu'au boulevard Forest.

Afin de poursuivre l'amélioration de nos artères importantes, la surface et les bordures sur une partie du boulevard Forest ainsi que sur la 3^e Avenue, entre les rues de l'Escale et Germain, furent refaites. La 9^e Rue et la 14^e Rue, dans le secteur de l'école Le Transit, furent également refaites avec l'ajout de trottoirs. Nous avons procédé au pavage du Domaine des Cormorans et de la rue Lafleur et nous avons complété les travaux entrepris en 2015 sur la rue Jules-Brisebois et le chemin du Lac.

Nous avons procédé à un changement d'aménagement et à l'ajout d'un feu de circulation, au coin de la rue des Panneaux, sur le boulevard Jean-Jacques-Cossette. Ce tronçon est passé de quatre à trois voies incluant, au centre, une voie de virage à gauche dans les deux sens. De plus, un nouveau sentier cyclable longe maintenant cette voie. Ces interventions avaient pour but d'améliorer la sécurité des usagers dans ce secteur en permettant notamment d'intégrer de façon plus sécuritaire la circulation sur le boulevard.

La construction d'un système d'assainissement des eaux usées dans la zone urbaine du secteur Val-Senneville fut un projet important en 2016. Une cinquantaine de résidences sont concernées par les travaux qui se dérouleront en deux phases. Ces travaux sont nécessaires pour se conformer aux nouvelles normes sur l'assainissement des eaux usées. Dans cette optique, des travaux sont également en cours à l'usine d'épuration de l'Île Siscoe pour la déphosphatation des eaux usées avant le rejet dans les cours d'eau.

Mentionnons également les importants maillages d'aqueduc sur le boulevard Forest et la rue Curé-Roy venant ainsi améliorer les services et la protection incendie. De plus, nous avons effectué le prolongement du réseau d'égout pluvial en face de l'hôpital.

Dès la fin de la saison de la plage, nous avons entrepris la construction d'un pavillon de service à la plage municipale Rotary. Le nouveau bâtiment accueillera les visiteurs dès l'été 2017.

L'aménagement d'un parc urbain sur la 3^e Avenue, sur le terrain légué à la Ville par monsieur Albert Dumais, fut aussi débuté à l'été 2016. On peut présentement percevoir l'évolution des travaux. Cet espace contribuera grandement à l'embellissement du centre-ville et par le fait même, à la qualité de vie des citoyens.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Les données dont nous disposons sur nos activités financières au 31 octobre 2016 indiquent que le présent exercice financier devrait, cette année, se conclure par un excédent des revenus sur les dépenses, tout comme l'an dernier.

LE TRAITEMENT DES ÉLUS

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* exige que soit divulgué dans le présent rapport, le salaire versé aux élus. Les revenus déclarés ci-dessous incluent toute

rémunération et toute allocation de dépenses versées aux membres du conseil municipal par la municipalité, par un organisme mandataire de la municipalité ou par un organisme supra municipal.

Les membres du conseil ont reçu ou recevront, en 2016, les rémunérations et allocations annuelles ci-dessous énumérées.

Maire	Rémunération	88 321 \$
	Allocation de dépenses	<u>8 722 \$</u>
		97 043 \$
Préfet	Rémunération	14 989 \$
	Allocation de dépenses	<u>7 494 \$</u>
		22 483 \$
Conseiller	Rémunération	13 504 \$
	Allocation de dépenses	<u>6 752 \$</u>
		20 256 \$
Conseiller à la MRC	Rémunération	2 522 \$
	Allocation de dépenses	<u>1 261 \$</u>
		3 783 \$
Maire suppléant	Rémunération	20 035 \$
	Allocation de dépenses	<u>10 018 \$</u>
		30 053 \$

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, je dépose la liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ octroyés depuis la dernière assemblée du conseil municipal au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière de la municipalité. Je dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017 ET PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2017-2018-2019

Nous sommes présentement à l'œuvre pour la préparation du budget 2017 et du plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019. Au niveau des dépenses en immobilisations, la Ville poursuivra le déploiement de ses services tout en s'assurant de la pérennité des infrastructures existantes.

Parmi les projets confirmés en 2017, nous retrouvons la réfection de la 5^e Rue entre la 5^e Avenue et la 2^e Avenue qui permettra de faire des travaux pour soulager le réseau d'égout pluvial du centre-ville.

Dans le cadre des travaux nécessaires pour répondre aux nouvelles normes provinciales sur l'assainissement des eaux, nous amorcerons des travaux à Dubuisson.

Nous poursuivrons les études pour procéder à la déphosphatation des eaux usées à l'usine principale de Val-d'Or. Ce projet nécessitera dans le futur des investissements de l'ordre de 6 M\$.

Du côté du secteur de Sullivan, nous souhaitons entreprendre les travaux pour l'installation d'une nouvelle conduite d'aqueduc afin de mieux desservir le secteur urbain de Sullivan, incluant l'île Siscoe. Ce projet requiert de nombreuses autorisations. Des travaux importants à la station de pompage des eaux usées, située sur la rue Charland à Sullivan, sont essentiels afin de s'ajuster au développement résidentiel de ce secteur.

À Dubuisson, nous procéderons à la réfection de la voirie et du pavage sur les rues Beaubois, des Lilas et Sorbiers.

Enfin, nous maintenons le cap pour la construction d'un carrefour giratoire sur la route 117, à l'entrée ouest de Val-d'Or, en 2017. Comme ce projet nécessite la collaboration du ministère des Transports, je vous assure que nous ferons les représentations nécessaires pour y arriver.

CONCLUSION

En conclusion, les résultats obtenus pour l'année 2015 démontrent que la situation financière de la Ville de Val-d'Or est en équilibre. À cet égard, je souhaite souligner l'excellent travail de l'administration municipale et des membres du conseil municipal. Les défis financiers étant bien présents, nous nous devons de poursuivre la saine et rigoureuse gestion de la Ville de Val-d'Or.

Finalement, j'invite toutes les personnes intéressées à se joindre à nous lors du dépôt du budget 2017 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019, à l'occasion d'une assemblée spéciale qui aura lieu le lundi 19 décembre prochain après l'assemblée ordinaire, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Au plaisir de vous y rencontrer,

Le maire,



PIERRE CORBEIL